



Etude d'impact et Suivi environnemental de réalisation (SER)

Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

MO : Canton de Genève, DETA

Lieu : Communes de Genève et de Meyrin, entre Cornavin et le CERN

Contact : M. Hervé Lefèbvre, 022 546 63 29

Période : 2006 - 2013

Description du projet

Mandat d'étude et d'élaboration du rapport d'impact - étapes 1 et 2 pilotées par le bureau B+C Ingénieurs SA en collaboration avec le pool de mandataires GI-C3 (B+C / CSD / Trafitec / SEDE / Architecture et Acoustique / Montena / Résonance).

Dans le prolongement de l'étude d'impact, un mandat de suivi environnemental de réalisation de l'ensemble du tracé a été réalisé par le bureau B+C Ingénieurs SA, en collaboration avec le bureau CSD Ingénieurs conseils SA. B+C a piloté les étapes 2 (les Avanchets - Jardin-Alpin) et 3 (Meyrin-Village-CERN).

Cette nouvelle ligne de tram urbain partiellement en site propre, réalisée par étapes entre la gare Cornavin à Genève et le site du CERN via le centre de la commune de Meyrin, offre une liaison de transport collectif entre le centre-ville de Genève et le secteur nord-est de l'agglomération genevoise. Tous les tronçons (Cornavin-Avanchets, Avanchets-Gravière, TC Meyrin et Direttissima) sont aujourd'hui réalisés et en exploitation (mai 2011).

Le projet, réalisé en 3 étapes distinctes, a fait l'objet d'un rapport d'étude d'impact, étape 2 globale, rendu en 2003 et couvrant les domaines air, eau, sol, flore, faune, paysage, aménagement du territoire, monuments, bruit, déchets et sites contaminés (en consortium). Le projet du nouveau tram impose une intégration urbanistique et paysagère à travers Genève et Meyrin ainsi qu'une évaluation des impacts sur l'environnement et des propositions de mesures concrètes et réalisables pour réduire ces nuisances.

Deux compléments de tracé (tronçon Douane et Direttissima) ont aussi fait l'objet d'études d'impacts complémentaires, ainsi que les objets associés (CMS En Chardon des TPG, bassin de rétention-filtration du lot 3).

Prestations réalisées

Les travaux, repartis sur une durée de près de 5 ans (3 étapes, 8 lots, 7 consortiums), ont fait l'objet d'un suivi environnemental complet en milieu majoritairement urbain, avec pour prestations :

- Définition des conditions particulières, suivi hebdomadaire du chantier, notes de suivi et recommandations.

Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50



Etude d'impact et Suivi environnemental de réalisation (SER)

- Suivi des travaux spéciaux (parois moulées, forages, clouage, jet grouting, hydrodémolition).
- Anticipation des problèmes et conseils au MO, à la DT et aux entreprises pour l'application des prescriptions environnementales et éviter les plaintes des riverains.
- SER selon la norme VSS 640610b ; suivis spécifiques pour air, bruit, eaux de chantier, sols, sites pollués, milieux naturels et néophytes.
- Suivi des charges du dossier PAP avec bilan dans rapports finaux lors de la mise en service.

B+C a suivi la procédure de l'avant-projet à la mise en service. Sa fonction en tant que coordinateur général et spécialiste environnementale a été reconnue. Prestations réalisées à parfaite satisfaction du MO et des autorités cantonales.



Travaux de démolition de nuit du pont de Feuillasse



Aménagement du bassin de rétention (lot3)



Protection racinaire d'un Cèdre, rte de Meyrin

Montreux

Av. du Casino 45
CP 400
1820 Montreux 2
Tél. 021 966 10 80

Aigle

Place du Marché 6
CP 435
1860 Aigle
Tél. 024 468 10 80

Lausanne

Av. Gratta-Paille 2
1018 Lausanne
Tél. 021 616 17 24

Genève

Rue des Grand'Portes 2
1213 Onex
Tél. 022 312 06 50